

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La réfection des débarcadères publics du lac d'Annecy

Le lac d'Annecy appartient au domaine public de l'Etat. Dans le cadre de sa compétence liée au lac*, le SILA a la responsabilité de certains équipements publics à la suite d'une concession d'outillage public délivrée par l'Etat. Parmi ces équipements figurent les huit débarcadères publics implantés autour du lac : Sevrier, Saint-Jorioz, Duingt, Doussard, Talloires (celui du port et celui d'Angon), Menthon-Saint-Bernard et Veyrier-du-Lac.

Le SILA réalise, entretient et exploite ces installations. Depuis 2007, le SILA a réalisé d'importants travaux de rénovation des débarcadères dont l'utilisation est réservée aux Compagnies de bateaux à passagers.

La mise en sécurité des débarcadères

En 2007, des **travaux de mise en sécurité** des débarcadères ont été entrepris pour un montant de 103 328 € HT. Tous les débarcadères ont été concernés sauf celui d'Angon qui ne faisait pas partie à l'époque de la concession d'outillage public.

La réfection des débarcadères publics

Mis à part le débarcadère de Doussard (dont le déplacement est à l'étude avec la commune), tous les débarcadères publics ont été entièrement remis à neuf.



Débarcadère de Sevrier après travaux – Sébastien Crétet / SILA

Après réalisation d'un diagnostic pour chaque débarcadère en 2005, un ordre de priorité a été établi pour la réalisation des travaux de réhabilitation.

Les débarcadères ont été reconstruits dans leur totalité avec pose de pieux et platelage en chêne naturel n'ayant subi aucun traitement. Les abris ont été réalisés en sapin de pays.

La réfection avait également pour objectif de **favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite** avec la création d'une pente qui respecte les normes d'accessibilité. Des chasse-roues ont également été installés aux extrémités latérales du platelage en bois pour permettre de bloquer les roues des fauteuils et éviter leur basculement dans le vide.

De plus, tous les débarcadères comportent des garde-corps à double lisse (double rambarde).

Le débarcadère de Talloires (au Port) a été entièrement remis à neuf en 2008 pour un montant de 145 749 € HT.

En 2009, c'était au tour du débarcadère de Sevrier de bénéficier d'une cure de rénovation à hauteur de 132 688 € HT.

Ces deux premières rénovations ont été réalisées par l'entreprise Bresse Philippe ERP.

Début 2011, le débarcadère de Veyrier-du-Lac a été remis en état par l'entreprise Charpentes du Lac, pour un budget de 103 319 € HT.

Ont suivi la même année les débarcadères de Menthon Saint-Bernard, Saint-Jorioz et Duingt (coût de 357 599 € HT).

Enfin, le débarcadère Angon a été refait en 2012 pour 94 669 € HT.

Ces 4 débarcadères ont été rénovés par la société Bresse Philippe ERP.



Réfection du débarcadère de Menthon – Sébastien Crétet / SILA

Au total, le coût des travaux représente 937 352 € HT.

Toutes ces rénovations ont fait l'objet **d'une aide financière du Conseil régional Rhône-Alpes au titre du CDRA** (Contrat de développement Rhône-Alpes) **du bassin annécien**, à hauteur de près de 30 % du montant total des travaux HT (soit 273 376 €).